

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Membres
De l'Association **DEFI**
43 rue Villedieu
BP 56
25701 VALENTIGNEY CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association DEFI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "Faits caractéristiques - Autres éléments significatifs" de l'annexe concernant les créances de DEFI sur trois des structures de l'ENSEMBLIER et les modalités d'apurement de ces créances.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Votre association comptabilise et refacture des charges transversales aux autres structures de l'Ensemble. Nous nous sommes assurés de la conformité de la refacturation avec les clés de répartition préalablement définies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 24 mai 2017



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY



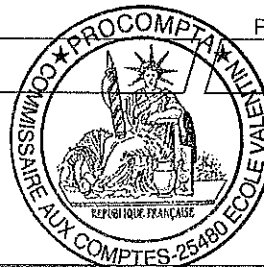
Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 219	20 219		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	40 000		40 000	40 000
Constructions	685 294	335 895	349 400	371 440
Installations techniques, matériel et outillage ind				
Autres immobilisations corporelles	74 435	67 384	7 051	12 797
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	295 136	628	294 508	272 508
TIAP & autres titres immobilisés	36 182		36 182	36 140
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	
Comptes de liaison				
ACTIF IMMOBILISE	1 152 767	424 125	728 642	732 885
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	993 349	286 288	707 061	709 387
Autres créances	38 448		38 448	24 471
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 675		4 675	3 556
Charges constatées d'avance	12 433		12 433	7 871
ACTIF CIRCULANT	1 048 905	286 288	762 618	745 285
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	2 201 672	710 413	1 491 259	1 478 170



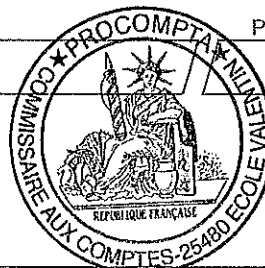
Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	67 878	67 878
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	839 894	1 012 330
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 689	-172 436
FONDS PROPRES	936 460	907 771
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	162 911	174 910
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	162 911	174 910
Comptes de liaison		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	1 099 371	1 082 681
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 164	20 546
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 164	20 546
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEBIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	83 160	106 025
Découverts et concours bancaires	37 453	1 365
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	120 613	107 390
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 740	90 256
Dettes fiscales et sociales	161 297	172 350
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74	4 948
Produits constatés d'avance		
DETTES	371 724	374 943
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	1 491 259	1 478 170



Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	1 083 681	1 078 145
Produits des activités annexes		
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	176 209	173 403
Reprises et Transferts de charge	482 043	435 309
Autres produits	446	2 997
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations	6	10
Report des ressources		24 490
Quote-part subventions renouvelables		
Produits d'exploitation	1 742 385	1 714 353
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	30 299	38 219
Charges externes	177 281	188 264
Impôts et taxes	66 547	77 188
Salaires et Traitements	1 085 938	1 057 495
Charges sociales	282 895	268 059
Amortissements et provisions	111 439	257 037
Engagements à réaliser		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2 743	2 680
Charges d'exploitation	1 757 144	1 888 941
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 759	-174 588
Produits financiers	41 207	667
Charges financières	3 773	4 713
Résultat financier	37 434	-4 046
Opérations faites en commun		
RESULTAT COURANT	22 675	-178 634
Produits exceptionnels	13 307	15 995
Charges exceptionnelles	1 112	9 698
Résultat exceptionnel	12 195	6 297
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	6 181	100
EXCEDENT OU PERTE	28 689	-172 436
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS		



Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services		
Personnel bénévole		
Charges		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Produits		



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : D.E.F.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 491 259 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 28 689 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2017 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS N° 19 révisée par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, aboutirait à un engagement de 33 700 Euros au 31 décembre 2016.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

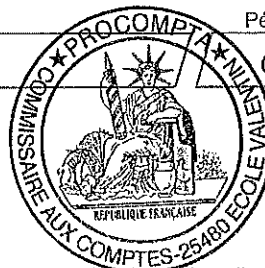
- Départ à l'initiative du salarié,
- Age de départ : 62 ans,
- Taux de turn over moyen,
- Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation brut : 1.49%
- Table de mortalité : INSEE 2015
- Taux moyen de charges sociales :
- . Cadres : 45 %
- . Non cadres : 40 %

- La structure n'a pas eu recours au bénévolat pour la gestion de ses activités en dehors des membres de son Conseil d'Administration, elle ne dispose d'aucune contribution volontaire en nature.

- Fonds dédiés :

Au 31/12/2015, toutes les actions avaient été terminées, aucun engagement à réaliser n'avait été constitué.

Les subventions attribuées au titre de l'exercice 2016 sont utilisées conformément aux objectifs fixés par les conventions et toutes les actions sont terminées au 31/12/2016.



Règles et méthodes comptables

- L'Association a intégré ses nouveaux locaux courant avril 2006. Ceux-ci résultent de la rénovation d'une ancienne construction acquise en 2005.

Cette construction a été partiellement financée par des subventions d'investissement. Considérant les contraintes de financement par la structure face au renouvellement d'un tel investissement, l'option de l'amortissement de celles-ci a été choisie par le Conseil d'Administration.

Par conséquent, la part des subventions affectées à la construction est reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien, pour un montant de 11 998.67 euros en 2016.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Lors de l'acquisition de l'immeuble en 2005, un emprunt de 300 000 euros a été souscrit auprès de la Banque du Crédit Mutuel de MANDEURE - VALENTIGNEY. Cette dernière se trouve investie du privilège de prêteur de deniers pour la somme de 228 700 euros en principal et le complément de 71 300 euros est affecté en hypothèque sur l'immeuble et ses améliorations.

Capital restant dû au 31/12/2016 : 82 975.91 euros.

* Face aux difficultés de trésorerie rencontrées par l'association IDé, et afin de préserver la pérennité de l'offre d'insertion assurée par l'ensemble des structures de «L'Ensemblier», l'association DéFI avait consenti courant 2010 un abandon de créance à IDé pour un montant de 80 805 € au titre des prestations rendues au cours de l'exercice 2008. Cette convention est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, soit constatation d'un résultat comptable net avant impôt bénéficiaire et à condition que les créances nées des prestations au titre de 2006 et 2007 soient remboursées totalement.

Au 31/12/2013, les créances au titre des exercices 2006 et 2007 étaient encaissées et le résultat de l'exercice 2013 s'élevait à 4 400.36 euros. Un remboursement de cette créance avait par conséquent été comptabilisé pour une quote-part de 25% du résultat soit 1 100.09 euros.

Par avenant en date du 13 mai 2015, les conditions de remboursement concernant cet abandon de créance ont été modifiées, elles engagent IDé au remboursement, dans les six mois de la clôture, d'un montant de 20 % des bénéfices comptables générés jusqu'à épuisement total de la dette, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Constatation d'un résultat comptable bénéficiaire
- Fonds propres atteignent 100 000 euros.

Au 31/12/2016, le résultat net comptable est déficitaire, par conséquent les conditions de la clause de retour à meilleure fortune ne sont pas réalisées, donc aucun remboursement n'est comptabilisé au terme de cet exercice.

* Par ailleurs, un second abandon de créance à hauteur de 100 000 € avait été consenti par DéFI en fin d'année 2012 concernant une partie des prestations rendues au cours de l'année 2010, afin de faciliter le retour à l'équilibre de la structure IDé.

Cette convention est également assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, soit constatation d'un bénéfice net avant impôt bénéficiaire et des fonds propres atteignant un montant de 100 000 €, permettant ainsi de rembourser une somme égale à 20% des bénéfices comptables générés jusqu'à épuisement de la somme totale après constat du remboursement total des créances générées au titre des années 2010, 2011 et 2012. Les conditions ne sont pas remplies au 31/12/2016.

* Au 31/12/2016, la créance sur l'association IDE s'élève à 346.7 K€. Deux échéanciers avaient été mis en place avec un remboursement à hauteur de 18 K€ annuels chacun. Au 31/12/2016, un échéancier continue de courir pour un montant de 49 984.38€.

Des factures à établir sont également comptabilisées pour 108 K€.

Au 31/12/2015, une provision pour risque de non recouvrement avait été constituée à hauteur de 100% sur une partie de cette créance estimée à 200 K€.

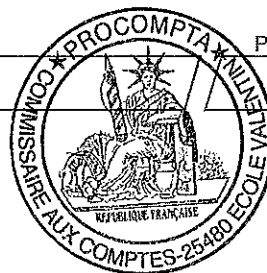
Un complément de provision a été doté sur une créance d'un montant de 48 400 € à un taux de 100% au 31/12/2016, et un nouvel échéancier sera mis en place pour un montant de 126 000€ prévoyant des échéances mensuelles de 1 500€.

La Direction de l'association IDE, en lien avec son conseil d'administration, travaille sur le modèle économique. Ainsi, différentes mesures importantes ont été prises au cours de l'année 2016 et se poursuivront sur l'année 2017

- Arrêt de l'activité espaces verts, au terme des contrats en cours l'activité cessera. Le poste de chef de chantier espaces verts est donc supprimé, la validation de l'inspection du travail est intervenu en novembre 2016.

- Diminution de l'activité plâtrerie, la rentabilité n'est pas suffisante, la marge brute est trop faible. Il est décidé de supprimer un poste d'encadrant et de diminuer le volume de chiffre d'affaires généré dans ce secteur.

- Les prix du marché stagnent depuis plusieurs exercices. Malgré un volume de devis réalisé très important, le pourcentage de retour est de l'ordre de 5 %. Face à cette situation, il n'est plus nécessaire de maintenir un poste de réalisation de devis à temps plein. Il est décidé de supprimer le poste, les offres seront chiffrées par le conducteur de travaux.



Faits caractéristiques

- Afin de continuer à accueillir un public similaire, un agrément complémentaire en tant qu'Atelier et Chantier d'Insertion a été demandé depuis septembre 2016, il a été obtenu en décembre. A terme, nous développerons 1/3 des postes sous le modèle entreprise d'insertion et 2/3 en Atelier et Chantier d'Insertion.

- L'ensemble de ces mesures doivent nous permettre de revenir à une taille maîtrisable et une activité équilibrée.

L'association DÉFI détient également des créances significatives sur deux autres entités, à savoir :

-sur l'association ENVIE FC à hauteur de 73 K€.

Des factures à établir sont également comptabilisées pour 29.5K€.

Un échéancier sera mis en place pour un montant de 60 000€, prévoyant des mensualités de 1000€.

Au 31/12/2016, une provision pour risque de non recouvrement est constituée à hauteur de 50% sur une partie de cette créance estimée à 42 400€.

-sur l'association Les JARDINS D'IDÉES à hauteur de 32 K€.

Des factures à établir sont également comptabilisées pour 44K€.

Un échéancier sera mis en place pour un montant de 65 k€ prévoyant des mensualités de 750€.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	20 219			20 219
Immobilisations corporelles	793 160	6 569		799 729
Immobilisations financières	309 276	23 542		332 818
Total	1 122 655	30 112		1 152 767
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	20 219			20 219
Immobilisations corporelles	368 923	34 355		403 278
Immobilisations financières	628			628
Total	389 770	34 355		424 125
ACTIF NET				728 642

Amortissements des immobilisations

Cette construction est amortie à partir de sa date de mise en service selon la méthode des composants en mode linéaire, à savoir :

Gros oeuvre : 40 ans
 Façades Linéaire : 15 ans
 Charpente/couverture : 40 ans
 Menuiserie extérieure : 20 ans
 Menuiserie intérieure : 20 ans
 Plâtrerie / isolation faux plafonds : ..20 ans
 Peinture : 10 ans
 Carrelage / sols collés : 15 ans
 Plomberie / sanitaire : 20 ans
 Chauffage : 20 ans
 Electricité / informatique : 10 ans



Notes sur le bilan

Actif circulant

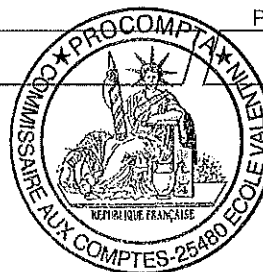
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 087 847 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	42 116		42 116
Prêts			
Autres	1 500		1 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	993 349	429 069	564 280
Autres	38 448	38 448	
Charges constatées d'avance	12 433	12 433	
Total	1 087 847	479 951	607 896
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	398 429
Personnel - produits à recevoir	4
Charges sociales - produits à recevoir	1 501
Subventions à recevoir	35 571
Total	435 505

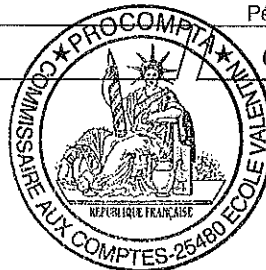


Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	2 430			2 430
Autres fonds	65 448			65 448
Total fonds sans droit reprise	67 878			67 878
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 012 330		172 436	839 894
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-172 436	28 289	-172 436	28 689
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	174 910		11 999	162 911
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds				
Total fonds	1 082 681	28 289	11 999	1 099 371



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 546	6 413	6 795		20 164
Total	20 546	6 413	6 795		20 164
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 413	6 795		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

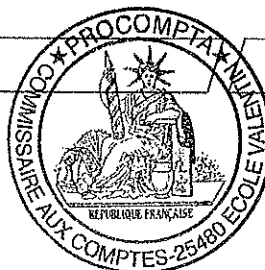
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 371 724 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	37 453	37 453		
- à plus de 1 an à l'origine	83 160	23 928	59 232	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 740	89 740		
Dettes fiscales et sociales	161 297	161 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	74	74		
Produits constatés d'avance				
Total	371 724	312 492	59 232	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	22 814			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	75 775
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	184
Dettes provis. pr congés à payer	41 966
Personnel - autres charges à payer	2 604
Charges sociales s/congés à payer	19 012
Charges sociales - charges à payer	1 037
Etat - autres charges à payer	8 766
Clients - RRR à accorder	74
Total	149 418



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 433		
Total	12 433		